PESSAC EN DIRECT

www.pessac.fr / N°110 - Février 2017

Pessac prépare son nouveau Projet éducatif 2017-2020

VILLE DE Pessac

Concours

Pessac lance son Prix de l'Entrepreneur

C'est inédit à Pessac ! La Ville met l'entrepreneuriat à l'honneur avec l'organisation d'un concours visant à récompenser un jeune entrepreneur et un porteur de projet.

Organisé en partenariat avec l'antenne aquitaine de l'Association nationale des jeunes entrepreneurs (ANJE) qui œuvre pour l'entrepreneuriat en particulier dans les quartiers prioritaires, ce concours soutient la création d'emploi par la création d'activité. « *Nous souhaitons accompagner les demandeurs d'emploi, et notamment les jeunes, qui souhaitent créer leur propre emploi en s'inscrivant dans une démarche entrepreneuriale* » explique Sylvie Trautmann, adjointe au Maire déléguée à l'économie, l'emploi et la formation. Ce concours s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat signée pour trois ans par la Ville en janvier 2016 avec ANJE Aquitaine, qui accompagne les porteurs de projets des quartiers Politique de la Ville où le taux de chômage est deux fois plus important qu'ailleurs pour ce qui concerne les jeunes. « *Nombreux sont ceux qui ont des idées, mais peu savent comment les concrétiser. L'objectif est de faciliter le parcours du combattant du créateur et de l'aider à transformer son idée en projet* » explique Naji Yahmdi, adjoint au Maire délégué au développement social et urbain.

De l'idée au projet

Un accompagnement est assuré par la Direction emploi – économie de la Ville, pour aider le porteur de projet dans ses démarches et lui faire rencontrer les bons interlocuteurs. Mais, en amont, certains ont besoin de structurer leur idée afin que cette dernière devienne un projet viable. Dans le cadre de la convention signée avec la Ville, ANJE Aquitaine anime à Pessac trois réunions par an de motivation à la création d'entreprise, dont deux ont lieu dans les quartiers Politique de la Ville. Lors de ces réunions, les porteurs de projet rencontrent des entrepreneurs déjà établis, qui viennent prodiguer leurs conseils et partager leurs expériences. ANJE s'engage aussi à recevoir individuellement chaque porteur de projet afin d'élaborer avec lui une feuille de route. « *On n'est pas dans un accompagnement technique qui peut tout à fait être réalisé par Pôle Emploi, mais plus sur la psychologie de l'entrepreneur via un coaching* » précise Naji Yahmdi.

Un prix pour récompenser la prise de risque

Le tout nouveau Prix de l'Entrepreneur de Pessac comprend deux volets : l'un est destiné à récompenser le porteur d'un projet en cours de développement afin de lui donner un coup de pouce à la fois financier et psychologique, lui confirmant que son projet est intéressant ; l'autre permettra de récompenser un jeune entrepreneur établi depuis moins de trois ans, dont l'initiative aura été jugée innovante. Les projets ou entreprises en lien avec le champ social et solidaire, qui répondent à un besoin structurant du quartier d'implantation et/ou à un service de proximité et/ou qui prévoient la création d'emplois à court ou moyen terme seront considérés avec beaucoup d'attention. Chaque lauréat recevra 1 000 €, bénéficiera d'une année d'adhésion gratuite à ANJE Aquitaine. « *L'idée est à la fois d'encourager un projet en cours et de donner de la notoriété à un projet réalisé. Nous souhaitons ainsi valoriser et encourager ceux qui prennent des risques* » explique Sylvie Trautmann. L'appel à candidatures restera en ligne sur le site Internet de la Ville et de ANJE Aquitaine (anje.fr) jusqu'au 30 avril, date de clôture des inscriptions. La remise des prix aura lieu le 10 mai. ■

Plus d'infos
Direction emploi – économie
05 57 93 64 50
emploi.economie@mairie-pessac.fr

Recruteurs, déposez vos offres !

La Ville de Pessac propose via son site emploi.pessac.fr, en partenariat avec le moteur de recherche d'emploi JobiJoba, un espace pour les entreprises pessacaises. Pour déposer vos offres d'emploi, n'hésitez pas à créer votre compte gratuitement. Vous pourrez ainsi diffuser facilement toutes vos annonces en quelques clics.

Plus d'infos
http://emploi.pessac.fr/

Éducation

Pessac prépare son nouveau Projet éducatif de territoire

Réunie le 5 janvier dernier, la communauté éducative pessacaise s'attèle au diagnostic et à l'évaluation de son PEDT adopté de manière volontaire en 2013, afin de le renouveler pour la période 2017-2020.

D'abord facultatif, le PEDT a été rendu obligatoire par le ministère de l'Éducation nationale en 2014 pour le versement du fond de soutien dédié aux rythmes scolaires. « *Il ne doit cependant pas être confondu avec les rythmes scolaires qui ne sont qu'une action parmi toutes celles figurant dans notre PEDT* » explique Adeline Sauvanet, directrice de l'Éducation. Le PEDT est un outil structurant de la politique éducative du territoire, une feuille de route qui fixe pour trois ans le cap partagé par les professionnels, les acteurs institutionnels, les associations et les parents. « *C'est une dynamique collective qui place l'enfant au cœur du projet. À Pessac, l'éducation est un enjeu prioritaire. Notre commune devrait bientôt être certifiée par l'Unicef « Ville amie des enfants ». L'éducation est par ailleurs le premier budget de la Ville* » ajoute Emmanuel Magès, adjoint au Maire délégué à l'éducation et à la jeunesse.

Dans sa version 2013-2016, le PEDT proposait 3 piliers, 12 orientations prioritaires et 272 actions. Parmi les actions significatives figurent l'ouverture de 2 classes de Toute petite section (TPS) et la mobilisation des partenaires.

Une démarche en trois phases

L'évaluation du PEDT 2013-2016 a été officiellement lancée le 5 janvier dernier. Un questionnaire destiné à la communauté éducative a par ailleurs été mis en ligne sur le site Internet de la Ville et un temps fort évaluatif associant les acteurs du territoire est programmé le 16 février. Tout ce travail permettra d'actualiser le diagnostic de territoire afin d'élaborer le plan d'actions et les axes de travail pour 2017-2020. « *Pour cela, nous allons de nouveau mobiliser la communauté éducative en l'invitant à participer de mars à mai à des ateliers de construction du PEDT. Nouveauté cette année, nous allons associer les enfants au projet* » précise Emmanuel Magès. Une relecture partenariale du PEDT aura lieu en juin pour une restitution en juillet aux partenaires et une mise en œuvre dès le mois de septembre. Parmi les premières pistes de travail envisagées pour ce PEDT figurent la volonté de resserrer son périmètre d'actions de la petite enfance au monde étudiant -l'ancien s'étendant jusqu'au 4e âge-, de réduire le nombre d'actions proposées et de faire en sorte qu'elles soient plus concrètes et réalisables à moyen terme. ■

Plus d'infos
Direction de l'Éducation
05 57 93 64 90 – educ@mairie-pessac.fr

Solidarité

Le service accueil et action sociale du CCAS : une équipe à votre écoute !

Composé de quatre agents administratifs et de quatre travailleurs sociaux, le service accueil et action sociale du CCAS propose des actions collectives à tous les Pessacais et un suivi personnalisé au public en difficulté.

Le service accueil et action sociale du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Pessac s'occupe des publics isolés, telles que les personnes âgées, jeunes, adultes sans enfants ou avec enfants majeurs. Quatre agents administratifs gèrent l'accueil quotidien des Pessacais, physiquement ou par téléphone : deux sont chargés de l'accueil multidirectionnel, deux autres évaluent les situations et renvoient vers les permanences d'urgence. Extrêmement polyvalents, ces agents doivent se tenir en permanence informés via une veille juridique essentielle afin d'orienter le plus rapidement possible les personnes accueillies vers les bons interlocuteurs. Les agents gèrent également les cartes de transport (TBM), les domiciliations des personnes sans domicile stable qui ont besoin d'une adresse fixe pour effectuer leurs démarches et bénéficier de l'aide sociale légale.

Un accompagnement personnalisé

Les quatre travailleurs sociaux assurent les permanences d'urgence et suivent, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé sur RDV et de visites à domicile, un certain nombre de personnes rencontrant des difficultés : problèmes économiques, isolement, problèmes de santé, addictions, etc. Pour cela, ces agents disposent d'une palette d'aides matérielles et d'un réseau de partenaires (MDSI, plate-forme des services, CAF, etc.). Ils prennent en charge également l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA, certains ayant besoin d'être aidés avant d'envisager un retour à l'emploi. Les travailleurs sociaux gèrent aussi, en lien avec les élus, les aides sociales facultatives qui permettent de débloquer une aide financière ponctuelle pour l'achat de denrées alimentaires, de carburant ou de nuits d'hôtel. Une orientation vers l'épicerie solidaire « EPI'SOL » est également proposée, outil complémentaire qui nécessite un accompagnement technique de la part du service. Enfin, ils suivent les personnes menacées d'expulsion en intervenant en amont en étroite collaboration avec la Police municipale afin de trouver des solutions.

Des actions collectives

Le service accueil et action sociale du CCAS propose aussi des actions dites collectives. Depuis cinq ans, il accompagne, en partenariat avec le Pôle Solidarité EDF, les personnes en situation de précarité énergétique dans le cadre d'une action « geste éco-citoyen » : pour les aider à mieux maîtriser leur consommation, il les invite cinq fois par an à des ateliers ludo-pédagogiques de sensibilisation aux éco-gestes en leur proposant un entretien avec le chargé de mission EDF pour une étude personnalisée de leurs factures. Celui-ci reprend contact avec eux un à deux mois plus tard pour une visite à domicile à l'occasion de laquelle un kit d'économie d'énergie leur est offert. Grâce à cette action, les demandes de secours auprès du pôle EDF ont baissé de 10 % sur les deux dernières années.

L'action « Autour de soi », cofinancée depuis 2015 avec le département est fondée sur le bien-être pour favoriser la santé physique et psychique d'adultes en situation de précarité. L'usager bénéficie de quatre séances individuelles et gratuites de réflexologie faciale et de sophrologie, animées par deux thérapeutes.

« *Cette action est ouverte au mécénat, afin de pouvoir élargir le public bénéficiaire et augmenter le nombre de séances* » explique Sylvie Mancel, responsable du service accueil et action sociale du CCAS.
Toujours dans le volet bien-être santé, l'atelier collectif « socio-esthétique », expérimenté depuis début 2016, est fondé sur l'échange, l'estime de soi et la réappropriation de son corps. Cette démarche collective a permis aux bénéficiaires, orientés par les travailleurs sociaux, d'apprendre à s'occuper d'eux afin d'être en mesure de sortir de leur isolement et de lever certains freins au retour à l'emploi.
Le micro-crédit social permet aux personnes en situation « d'interdiction bancaire » de bénéficier d'un crédit à taux zéro encadré par les services sociaux, par exemple pour acheter un véhicule afin d'aller travailler. « *Nous en accordons une dizaine en moyenne par an et sommes ravis de constater que nous n'avons aucun impayé* ». Enfin, le CCAS est adhérent de l'association « Cultures du Cœur », dont la vocation est d'attribuer les places vides de certains spectacles au public qui n'a jamais l'occasion de sortir. Une façon concrète de lever le problème de l'isolement, de travailler sur la mobilité et d'inciter les personnes à livrer leur ressenti, la contrepartie demandée étant d'exprimer son point de vue sur la sortie afin d'en devenir acteur.

Nouveautés 2017

Parmi les nouvelles actions mises en place en 2017 figure **l'aide éducative budgétaire**. Depuis janvier, cette action de prévention et de pédagogie autour du budget se traduit par un suivi personnalisé et des sessions d'information collectives, sous forme d'ateliers, autour de la prévention du surendettement ou encore de l'optimisation de la gestion du budget.

Accès à une mutuelle pour tous
Dans le cadre de sa politique sociale, la Ville souhaite améliorer l'accès à une couverture de frais de santé afin de lutter contre le non-recours aux soins. Dans le courant de l'année, la Ville devrait accueillir la Mutuelle communale (Mut'Com) qui pourra proposer à tous les Pessacais une mutuelle performante à moindre coût.

Un accueil de jour pour personnes en errance, en partenariat avec la Maison Relais Béthel, est à l'étude. Les personnes orientées par le CCAS bénéficieraient de l'accueil d'un professionnel mais aussi d'une collation, d'un accès aux sanitaires et buanderie, d'un chenil pour les chiens compagnons.
D'autres projets pourraient être développer, comme la création d'un point accueil handicap ainsi que des ateliers en transversalité avec le service santé du CCAS « Sport pour tous». ■

Plus d'infos
Centre communal d'action sociale
05 57 93 67 67

1 question à

Patricia **Gau**

adjointe au Maire,
déléguée aux solidarités et à la santé

Quel rôle joue le CCAS dans la politique sociale de Pessac ?
Le contexte général actuel de dégradation économique a des effets visibles sur la population. Le CCAS de Pessac est le bras armé de la politique sociale de la commune et l'un des leviers de proximité. Malgré la baisse des dotations de l'État, le CCAS maintient et développe ses actions grâce à la gestion de son budget de manière rigoureuse, d'autant qu'il rembourse depuis trois ans un déficit de trésorerie contracté sous la précédente mandature. Un important travail de règlementation des aides financières sociales facultatives a cependant permis de maîtriser les dépenses afin de dégager du budget pour créer une nouvelle épicerie solidaire : EPI'SOL. Cette initiative illustre parfaitement la volonté de l'équipe municipale actuelle d'aider les personnes en difficulté en développant l'accompagnement pour trouver les solutions qui leur permettront de s'en sortir.

L'action sociale en chiffres en 2016

13 000 personnes reçues physiquement ou accueillies au téléphone

188 demandes de domiciliation déposées, parmi lesquelles 144 ont abouti

3 familles reçues en moyenne chaque jour dans le cadre des permanences d'urgence

487 dossiers instruits pour l'aide légale (personnes âgées, handicapées et obligés alimentaires)

30 familles bénéficiaires de l'offre « Cultures du Cœur »